

L'ARMÉE

ESCLAVE ET OPPRIMÉE

SUPPRESSION DE LA CONSCRIPTION
ENSEIGNEMENT MILITAIRE DE LA JEUNESSE
ARMÉE NATIONALE SÉDENTAIRE

PAR

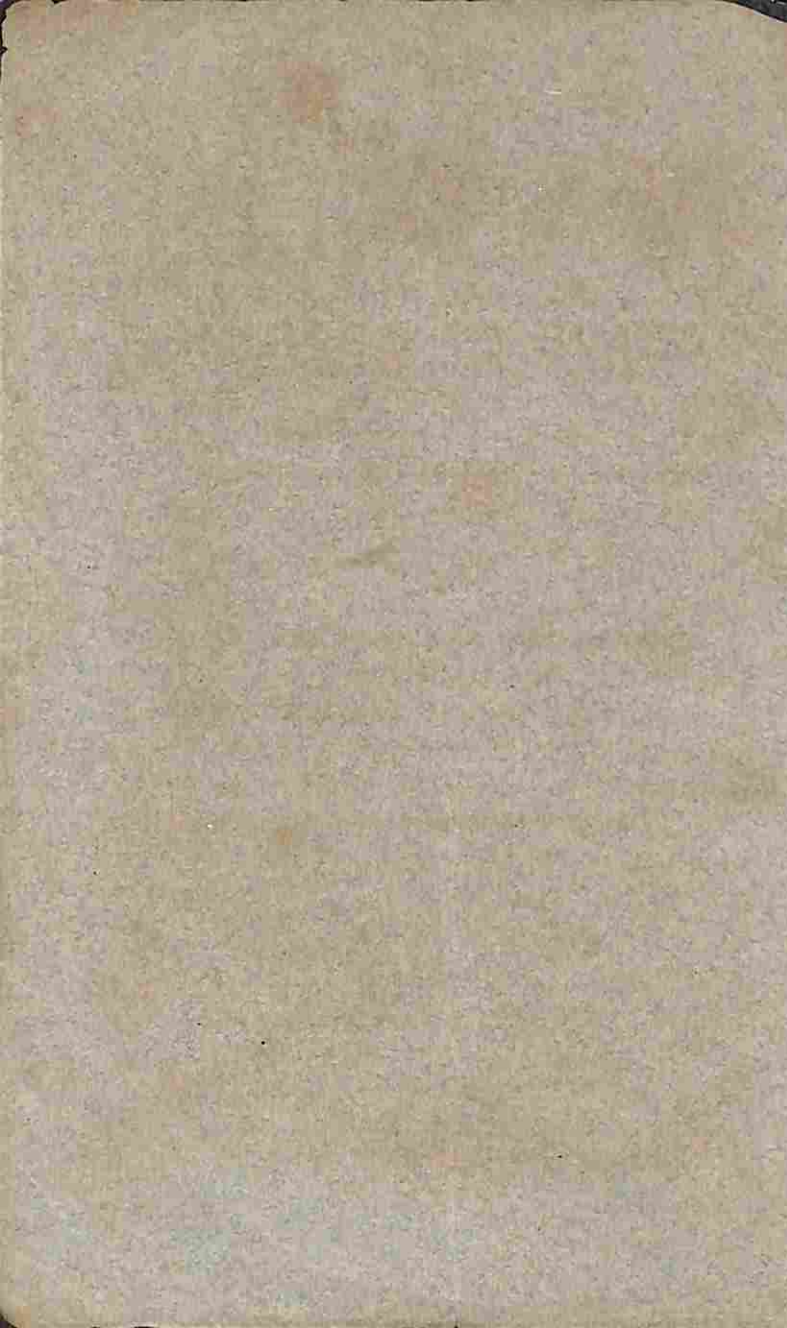
Auguste BLANQUI

PRIX : **30** CENTIMES

EN VENTE
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET AUX BUREAUX DU JOURNAL
NI DIEU NI MAITRE

PASSAGE DE L'OPÉRA, GALERIE DE L'HORLOGE, 18

—
1880



L'ARMÉE

ESCLAVE ET OPPRIMÉE

SUPPRESSION DE LA CONSCRIPTION
ENSEIGNEMENT MILITAIRE DE LA JEUNESSE
ARMÉE NATIONALE SÉDENTAIRE

PAR

Auguste BLANQUI



EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET AUX BUREAUX DU JOURNAL

NI DIEU NI MAÎTRE

PASSAGE DE L'OPÉRA, GALERIE DE L'HORLOGE, 18

L'ARMÉE

ESCLAVE ET OPPRIMÉE

31 Octobre 1880.

Après les hideuses découvertes qui provoquent en ce moment l'indignation publique, les coupables, soutenus par les traîtres habituels, ont pris impudemment l'offensive et crient de toutes leurs forces : « *A l'armée outragée!* » Traduisez : « Au manque de respect pour les grosses épau-
lettes. »

L'armée!... Il y a huit ans que ces mêmes traîtres la tiennent en permanence, clouée au pilori ; depuis huit ans, tous les Français sont électeurs, excepté les forçats et les soldats. La voilà l'insulte à l'armée !

La République avait octroyé le droit de suffrage aux citoyens purs de notes judiciaires. Pouvait-elle le refuser aux braves gens qui donnent à la patrie leur sang et leur liberté ? Pouvait-elle, en récompense d'un tel sacrifice, les rayer de la liste des citoyens ? La République n'a pas eu cette belle idée d'assimiler aux malfaiteurs les hommes sous le drapeau. Les militaires sont électeurs.

Mais voici. Depuis la semaine sanglante où les états-majors, qui sont des jésuites, ont fait

massacrer les Parisiens par des chouans, la plupart des sous-officiers et soldats, donnaient leurs voix aux candidats républicains. Chaque élection nouvelle était une conquête patriotique. Dans certaines garnisons, la différence entre le nombre des votes des deux partis militaires allait jusqu'à dix ou onze contre un. Si les électeurs civils avaient fait de même, en peu de temps la République emportait la victoire. Les officiers étaient furieux, les réactionnaires consternés. Adieu leur espoir à tous de relever le trône avec l'aide de l'armée; adieu ce refrain perpétuel des conservateurs : « Il ne nous reste de ressource que dans la troupe ! »

Ce beau rêve allait s'évanouir par la grâce du bulletin de vote qui se retournait contre eux dans la giberne des soldats. Mais les dignes gens y préféraient des cartouches, dans ce magasin de meurtres; et, d'un geste de haute trahison, l'Assemblée, dite nationale, improvisa la néfaste métamorphose. L'homme à la pensée libre et saine s'affaissa sous la pensée esclave.

Elle en répondra devant les futurs comices de la France, cette prétendue Assemblée nationale; elle en répondra de son pouvoir usurpé pour enlever à l'armée le suffrage universel dans les intentions les plus perverses, alors qu'elle le voyait

entièrement favorable à la cause du progrès et de la liberté.

Oui, certes, elle rendra des comptes sévères, à moins qu'exécutif et législatif ne se coalisent pour couronner d'un coup d'Etat final toutes les tromperies, les violences et les méfaits, dont la série se déroule de main en main depuis dix ans.

Dans ce cas, sans doute, la nation avisera, car le crime est éclatant. Il date du mois de juillet 1872 et il s'est accompli avec un mélange d'hypocrisie et d'impudeur qui a comblé la mesure.

Les Français se souviendront que, soldats ou citoyens, ils ont constamment fait preuve d'une loyauté, d'une patience, d'une modération qui forment un contraste douloureux avec la perfidie et la férocité de leurs gouvernants.

L'exposé ci-après de la création d'une armée nationale sédentaire prouvera jusqu'à l'évidence quelle doit être et quelle sera la plus sûre sauvegarde contre les agressions du dehors et les détestables machiavélismes du dedans.

et par conséquent les lois de la nature et de la morale
sont les mêmes.

Il est évident que les lois de la nature et de la morale
sont les mêmes. Elles sont les mêmes dans tous les lieux
et dans tous les temps. Elles sont les mêmes pour tous
les hommes. Elles sont les mêmes pour les hommes et les
animaux. Elles sont les mêmes pour les hommes et les
plantes. Elles sont les mêmes pour les hommes et les
minéraux. Elles sont les mêmes pour les hommes et les
éléments. Elles sont les mêmes pour les hommes et les
choses. Elles sont les mêmes pour les hommes et les
êtres. Elles sont les mêmes pour les hommes et les
objets. Elles sont les mêmes pour les hommes et les
sujets. Elles sont les mêmes pour les hommes et les
êtres. Elles sont les mêmes pour les hommes et les
objets. Elles sont les mêmes pour les hommes et les
sujets.

Les lois de la nature et de la morale sont les mêmes
dans tous les lieux et dans tous les temps. Elles sont
les mêmes pour tous les hommes. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les animaux. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les plantes. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les minéraux. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les éléments. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les choses. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les êtres. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les objets. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les sujets. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les êtres. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les objets. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les sujets.

Les lois de la nature et de la morale sont les mêmes
dans tous les lieux et dans tous les temps. Elles sont
les mêmes pour tous les hommes. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les animaux. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les plantes. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les minéraux. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les éléments. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les choses. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les êtres. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les objets. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les sujets. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les êtres. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les objets. Elles sont les mêmes
pour les hommes et les sujets.

LES DEUX MASSUES

DU PARTI DESTRUCTEUR

Dit Conservateur par Antiphrase

LA DETTE PUBLIQUE
PLUS D'EMPRUNT!

LE BUDGET DE LA GUERRE
PLUS D'ARMÉE PERMANENTE!

Naguères un long cri d'angoisse... La France se dépeuple... a réveillé en sursaut le pays bercé par les hableries optimistes. C'en serait fait de lui, si d'indignes flagorneries parvenaient à l'endormir dans les illusions de la vanité.

... « La France se dépeuple » ... Pourquoi? Répéter à ce sujet toutes les explications erronées ou décevantes, tous les radotages saugrenus qui courent le monde, serait perdre son temps; mieux vaut aller droit au but.

La dépopulation chronique ne peut procéder que de deux causes : La conquête étrangère ou un mauvais gouvernement. Nous avons sous les yeux les deux exemples : — L'Algérie, que notre conquête dépeuple rapidement de ses indigènes; — la France qui est

mal gouvernée. Chez nous, le dépopulateur, c'est l'impôt.

Abîmé de taxes par la faction dite conservatrice, qui se cramponne convulsivement au pouvoir, quel qu'il soit, Empire, République ou Royauté, notre pays ne peut plus nourrir tous ses enfants et tombe en défaillance. Les bénéficiaires, eux, tombent en extase devant la marée montante des budgets et des emprunts.

« O terre des prodiges ! clame la bonne presse ;
« terre inépuisable dans sa fécondité ! voyez ! les ren-
« dements de l'impôt dépassent de cent pour cent,
« aujourd'hui, ceux d'hier ; ils dépasseront de cent
« pour cent, demain, ceux d'aujourd'hui ! Et l'em-
« prunt ! sublime épreuve ! Pour un milliard demandé,
« douze d'offerts ! Généreux pays !

« Epuisé d'hommes et d'argent, il ne lui reste pas
« un écu pour solder la guerre. Il achète la paix cinq
« milliards, rubis sur l'ongle ! Le vainqueur était
« vaincu ! L'Europe en pleure encore d'admiration !
« C'est la plus immortelle de nos gloires ! Honneur à
« qui en a couronné la France ! »

Ce lyrisme, naturellement, met la nation sur la paille, et l'envoie peu à peu au champ du repos. Le parti conservateur, cela va sans dire, n'est pas du voyage. Il enterre, on ne l'enterre pas. Petite minorité complètement battue, de son propre aveu, dans les élections, il n'en rend pas moins fièrement ce bel arrêt : « La République sera conservatrice, ou ne sera
« pas. » Traduction : « République, ma bonne, la

« bourse ou la vie. » L'arrêt est en voie d'exécution.

Le *conservatisme* (destructivisme), maître immanent du pouvoir sous tous les régimes, assomme incessamment le pays avec deux massues : la dette publique et le budget de la guerre. Le budget général de 1876 montait à deux milliards et demi, dont 1.200 millions pour la dette et 500 pour le ministère de la guerre, ensemble 1,700 millions, les deux tiers des revenus de l'Etat.

Depuis cette époque, le budget général s'est accru d'environ cinq milliards, employés à la reconstitution de l'armée et de son matériel, ainsi qu'à des travaux de défense. Il va s'accroître d'un emprunt de cinq milliards ou bien près, que le Parlement a votés pour travaux publics. La dette sera donc de trois milliards annuels, jusqu'à de nouveaux accroissements, qui ne se feront pas attendre, si le parti *conservateur* (destructeur) reste le maître.

Cette dette publique n'est autre chose que l'intérêt annuel des emprunts successifs, engloutis par les divers gouvernements *conservateurs* (destructeurs), en sus des impôts ordinaires de chaque année. L'Angleterre sortie de la grande guerre de la Révolution avec une dette de vingt milliards, en a éteint la moitié depuis 1815. — Depuis 1814, la France a vu quintupler la sienne par l'administration *conservatrice*.

C'est très commode un emprunt. La contribution de l'année est presque dévorée. « Cela ne suffit pas », disent les ministres, vite un emprunt ! Les prêteurs accourent et remplissent la caisse. Le gouvernement

avale ce capital pour le bonheur de la nation. La nation en paie la rente, par reconnaissance envers le gouvernement. Affaire conclue.

Un gouvernement, sous des prétextes quelconques, a-t-il le droit de gréver le présent et l'avenir de charges accablantes ? La justice et le bon sens disent non. Dans la vie privée, un père de famille qui emprunte est un fou qui perd sa famille. Demême pour l'Etat, ne pas régler les dépenses sur les recettes régulières, c'est détruire en détail la nation. L'emploi prétendu productif des emprunts est une moquerie. Productif de ruines, voilà tout.

Le pays se priverait volontiers des églises, casernes, prisons, hôtels de préfectures et autres bâtisses aussi coûteuses qu'inutiles, dont on lui fait cadeau sans le consulter, à la condition d'en rembourser le prix tous les vingt ans à perpétuité. Encore n'est-ce là qu'une amusette.

La véritable mère aux emprunts, c'est la guerre. Dix milliards rien que pour les trois campagnes de Crimée, d'Italie et de Prusse, tel est l'œuvre principal de Napoléon III qui chantait à Bordeaux la fameuse antienne : « L'empire, c'est la paix ! » Les douze ou treize cents millions que la France s'épuise à jeter chaque année dans ce tonneau des Danaïdes qu'on appelle la dette publique, sont les frais perpétuels de l'enterrement des millions de citoyens qu'on lui a tués dans les guerres d'ambition, d'orgueil et de calculs dynastiques. Ces frais dévorants coûtent aujourd'hui et coûteront dans l'avenir vingt fois plus d'existences.

que la guerre, qui nous les lègue, n'en a coûté dans le passé. Les emprunts sont de véritables meurtres. Pas d'accusation plus terrible contre les gouvernements.

Voilà l'une des deux massues qui frappent sur nous sans relâche par la main du parti *conservateur*. Voici, dans les mêmes mains, l'autre massue, non moins homicide : le budget de la guerre.

Pourquoi tant de soldats sur pied, et à si grands frais, alors que la voix unanime de la France demande l'économie et la paix ? 500 mille hommes, 500 millions, c'est le prix. Ajoutez par tête, mille francs de travail supprimé, perte totale un milliard ; la ruine en permanence.

Ne parlons ni des milliers de conscrits moissonnés par la vie de caserne, deuil si cruel aux familles, sans profit pour l'État, ni des habitudes de travail changées en habitudes d'oisiveté ; on ne s'inquiète guère de ces vétilles. Mais comment taire les contre-coups funestes qui ricochent de l'armée permanente sur la nation ? 500 mille soldats célibataires condamnent au célibat 500 mille jeunes filles. C'est la fleur des deux sexes enlevée à son impérieuse destination. C'est en outre l'avenir compromis par des unions tardives. Depuis les gros budgets et les gros contingents de Bonaparte, la population n'a cessé de décroître. Nous sommes, sous ce rapport, à la queue de l'Europe. Triste rôle.

Ainsi, aggravation progressive des charges publiques, perte annuelle d'un milliard, mortalité de la

jeunesse, célibat forcé, dépeuplement continu, abâtardissement de la race, voilà les résultats d'une armée permanente. Contre de tels maux les palliatifs resteraient impuissants, il faut attaquer le mal à sa racine. Les effets ne peuvent être détruits qu'avec la cause. Ceci est l'affaire des électeurs.

Que le cri de ralliement : « Plus de conscription ! Plus d'armée permanente ! » poussé avec énergie, brise ce joug néfaste, instrument de misère et d'immoralité. Le jour de sa disparition sera un grand jour de délivrance. Ne soyons pas dupes des sophismes qui s'acharneront à défendre une si pernicieuse institution. La routine n'en manque jamais de ces sophismes. Arrière les affirmations tranchantes comme celles-ci :

1. « Une armée permanente est l'unique sauvegarde de l'indépendance nationale. Sa suppression laisserait la patrie à la merci de l'étranger. »

2. « L'instruction militaire et la discipline ne se peuvent acquérir que par un apprentissage d'au moins trois ans dans une caserne. »

3. « Tout ce qui n'est pas ou n'a pas été armée permanente, n'est qu'une cohue indisciplinée, incapable de tenir devant des troupes régulières. »

Ces arrêts hautains, acceptés comme des axiomes, supposent et signifient qu'il n'a jamais existé de forces militaires sérieuses autres que les armées permanentes, ce qui est absurde. Les armées permanentes, ce fléau de l'Europe moderne, funeste au monde entier, ne datent que de Charles VII, vers le milieu du quinzième siècle. Néées de la guerre de Cent ans entre la

France et l'Angleterre, elles ont paru d'abord un bienfait par la suppression du brigandage féodal, bienfait trop cher, qui guérissait une fièvre éphémère, l'anarchie, par une maladie organique, le despotisme. Les luttes d'ambition, facilitées en Europe par l'institution nouvelle, l'ont développée de siècle en siècle. Elle atteint aujourd'hui les proportions d'une calamité.

Chose bizarre! Les nations civilisées et comparativement libres du vieux monde, supportent avec une humble résignation cette servitude qui frappe à sa source l'espèce humaine. Elle est énergiquement repoussée, au contraire, par la plupart des peuples noirs, courbés cependant sous la plus abrutissante tyrannie. Pour l'établir, il en coûterait la vie aux bouchers qui les gouvernent. Ces noirs tolèrent les supplices arbitraires qui déciment les individus en respectant la masse; ils se révoltent justement contre un système destructif de la famille et du travail, cette double base de l'humanité.

Les plus mauvaises causes trouvent des défenseurs sincères ou intéressés. Les champions de la caserne disent: « Sans armée permanente, point de salut. » Ils oublient que les deux grandes nations guerrières de l'antiquité, Rome et la Grèce, ne connaissaient ni armées permanentes, ni casernes, ni grandes manœuvres d'automne, rien en fin de tous ces étalages gonflés de vide et de menace. Et cependant leurs immortelles armées restent et resteront éternellement, dans l'histoire, des merveilles incomparables d'intrépidité, de

science et de discipline. Hélas ! un jour l'armée romaine est devenue permanente, et, ce jour, — le premier du prétorianisme, — l'agonie de Rome a commencé.

Dans ces deux pays qui savaient si bien se battre, les armes ne constituaient pas, comme chez nous, une carrière. Tous les jeunes gens, sans exception, apprenaient à combattre et à vaincre, sans quitter le toit paternel. On n'en faisait pas des esclaves casernés, sous prétexte d'en faire des guerriers.

Ces vaillants hommes étaient des citoyens, vivant tranquilles dans leurs foyers, et appelés par circonstance à défendre la patrie. La guerre venue, ils étaient enrôlés, *conscripti*. Notre mot *conscrits* est une traduction du leur, mais qu'il est loin de représenter la même idée ! la guerre terminée, les *conscripti*, c'est-à-dire les levées, déposaient le harnais et retournaient aux travaux de leur profession. Nos conscrits reviennent peu, ou reviennent tard, s'ils reviennent. La caserne les engloutit, pour en fabriquer des militaires.

Il n'y avait pas de militaires en Grèce, ni à Rome. On n'y connaissait donc pas les démoralisantes compétitions de l'avancement. César, le grand capitaine, était avocat et plaidait au Forum. Cicéron, le prince de l'éloquence, commandait au besoin les armées. Pendant son proconsulat de Cilicie, il a fait une guerre victorieuse qui lui a valu les honneurs du triomphe. Qui ne conserve ces souvenirs de collègue, si pleins de généreuses inspirations : Cincinnatus, à

l'appel du danger, quittant sa charrue pour la dictature, et bientôt, le péril passé, quittant la dictature pour sa charrue ? Les Romains portaient le costume de guerre, pendant la guerre, sur le théâtre de la guerre. Ils n'avaient, dans leurs foyers, que l'habit civil, la toge, le costume de paix. On ne voyait jamais par les rues, des traîneurs de sabre et des empanachés arrogants, parce qu'il n'existait pas, comme chez nous, cette profession des armes, spécialité désastreuse, la ruine et la désolation du monde moderne.

La nature, qui se permet çà et là, des batailleurs de génie, Alexandre, Annibal, César, Gengiskhan, Napoléon, n'a pas l'habitude de les prendre dans les annuaires militaires. On ne ramasse là que des zéros, lambrissés de croix, de crachats, de cordons et autres chamarrures. Les états-majors européens, à part quelques rares exceptions, n'offrent qu'une kyrielle de nullités et surtout d'oisivetés, colportant leur *far niente* de garnison en garnison, de café en café.

Tout cela coûte les yeux de la tête. Or, le premier lieutenant venu en sait autant qu'un Feld-Maréchal, et vécut-il cent ans, n'en apprendra jamais plus long. Grimper à loisir, de grade en grade, tous les échelons des honneurs, jusqu'au maximum des insignes et de la solde, telle sera, sa vie durant, sa commode besogne. Mais ni la solde, ni les insignes ne constituent et ne prouvent le talent. Il est vingt fois plus difficile de devenir un bon ouvrier mécanicien qu'un général quelconque.

En bonne conscience, est-ce que le métier des armes

est un métier ? Est-ce qu'à lui seul il pourrait occuper sérieusement toute une vie humaine ? Toucher quarante années durant la solde d'un métier, qu'on fera par hasard huit jours... peut-être jamais !... Etre une grande armée, les pieds plantés à demeure dans le budget, et partir en détail pour le cimetière, sans avoir seulement aperçu l'ennemi !... Dérision des dérisions ! Cette plaisanterie lugubre coûte aux peuples des milliards d'écus et des millions d'existences oisives, balayées dans les casernes, sans profit pour personne. Les états-majors en sont les bénéficiaires, les pauvres soldats en sont les martyrs.

L'antiquité n'a pas eu seule l'honneur et le bonheur de se passer d'armées permanentes. Le moyen âge aussi les a esquivées, il finit à l'heure précise de leur début, au milieu du quinzième siècle. Or, les combats de cette rude époque n'étaient pas des échouffourées de cohues, ou de milices boiteuses, mais de grandes batailles, livrées entre troupes disciplinées, qui n'avaient pourtant ni bâillé, ni moisi dans les casernes.

De nos jours, la Suisse en Europe, les Etats-Unis en Amérique, se privent des avantages financiers, intellectuels et moraux d'une armée permanente, c'est-à-dire de la ruine, de l'abêtissement, de la fainéantise et de la contagion vénérienne. Les adorateurs de la routine et de la salle de police, pardonnent peut-être ce mauvais goût aux Etats-Unis, en considération de leur isolement. Ils auront vu sans doute, avec moins d'insouciance, l'improvisation des deux grandes

armées du Nord et du Sud, qui valaient bien les permanentes de l'Europe.

De quelles grimaces n'auront-ils pas salué ces bourgeois américains, boutiquiers, avocats, cultivateurs, devenus en quelques jours, des chefs : à coup sûr aussi habiles que les plus décorés et les plus empanachés généraux de l'ancien monde. Mais pour les pauvres permanents, le comble de l'amertume et de la douleur, le crève-cœur par excellence, c'est bien certainement la naïve rentrée de ces états-majors d'occasion dans leurs tranquilles pénates, sans titres, ni honneurs, ni honoraires, ni pailleteries. Quel scandale ! quel funeste exemple !

On se serait moqué peut-être des Grecs et des Romains d'il y a deux mille ans. Mais la leçon qui nous arrive des Etats-Unis est d'hier et porte coup. Voilà donc qu'on peut faire la grande guerre, même à l'improviste, sans uniformes fulgurants, atablés en permanence au budget, sans armée perpétuelle, dévorant les ressources du pays, et se dévorant elle-même dans son oisiveté !

Réjouissons-nous de ce magnifique spectacle donné par l'Amérique du Nord, mais n'affrontons pas témérairement l'imprévu. Il ne faut pas oublier que les cohues sans instruction ni discipline sont dévouées d'avance à la déroute, et que notre position en Europe ne nous permet pas de chercher la paix sans la sûreté. La Grèce et Rome nous offrent un enseignement facile, qui prévoit tous les périls pour les écarter.

Si ces deux grandes civilisations ne possédaient ni armée permanente, ni budget de la guerre écrasant, c'est qu'elles avaient su remplacer tout cet attirail à peu de frais, et avec avantage. Le secret est bien simple : prendre l'inverse de la méthode suivie par nos gouvernements : donner gratis à l'adolescence l'instruction militaire qu'elle accueille avec des transports de joie, ce qui dispense de l'imposer par force aux adultes, avec des frais ruineux et au prix de douleurs profondes qui moissonnent des milliers d'existences.

L'instruction militaire des jeunes Romains commençait dès l'enfance, et ne les éloignait jamais de la maison paternelle. On les exerçait au maniement des armes offensives et défensives, l'épée, le pilum, le javelot, la fronde, le bouclier. On les dressait au saut, à la course, à la nage, à l'équitation, aux manœuvres de l'infanterie légère et de l'infanterie pesante. Ils faisaient l'apprentissage d'une tactique savante et très compliquée. Soldats accomplis bien avant vingt ans, ils pouvaient s'élancer au premier appel de la patrie; pleins de confiance dans leur force, avec l'espérance de rapporter bientôt au foyer les joies de la victoire.

Vingt ans ! c'est l'âge où, dans notre France, le conscrit, arraché, lui, de ses foyers, dit un long, peut-être un éternel adieu à sa mère qui pleure. Il ne part pas pour le combat, il part pour la prison, la dure et sombre prison de la caserne, où désormais il

ne se prosternerait plus que devant une seule divinité, la Peur.

Dans la discussion de la loi sur l'armée au Sénat impérial, le maréchal Niel l'a dit crûment du haut de la tribune : « La discipline, c'est la peur. Le soldat, » comme tout le monde, a l'instinct de la conservation.. Entre les deux dangers, il choisit le moindre. » Faites qu'il ait plus peur de ce qui est derrière que » de ce qui est devant, plus peur du conseil de guerre » que des balles ennemies. »

Voilà la théorie. L'unique ressort des armées en Europe, c'est la peur ; la peur partout et toujours, à la caserne comme sur le champ de bataille, la peur du bague et du peloton d'exécution, peur inculquée par chaque ligne du livret qu'on lit aux soldats tous les matins. Quand cet effroi quotidien leur a fait perdre jusqu'au sentiment de la personnalité, tout va bien, voilà une armée de braves. C'est en vue de ce résultat moral qu'un minimum de cinq ans de caserne était proclamé indispensable. On l'a réduit à trois. Trois mois suffiraient pour l'instruction du soldat, mais il faut trois ans, au plus bas, pour la discipline, et c'est bien peu. Ne parlez pas aux militaires de mobiles plus dignes, plus élevés, auxquels vous croyez peut-être encore, le dévouement, l'enthousiasme, un sourire plisserait leur lèvres sceptiques, Talleyrand a raison : « Point de zèle ! » Rien que l'obéissance passive, l'obéissance du cheval.

Nos conscrits, dans leur humble demeure, ne reçoivent pas une éducation romaine, et pour cause ! ils ar-

rivent dans leur cage avec une ignorance complète des armes. La première impression que leur cause la vue d'un fusil, c'est la tristesse. Ils finissent par s'habituer à ce compagnon d'ennui, tout en soupirant après le bonheur de s'en séparer. Pendant les longues heures de servage, une seule pensée obsède leur âme. le regret du toit maternel, l'espérance de le revoir. Mais au delà du retour, à présent, il entrevoient la réserve, puis l'armée territoriale. Ah! la servitude n'est pas finie. La chaîne ! toujours la chaîne On ne rend plus au malheureux soldat qu'une demi-liberté. De longues années durant, il faudra reprendre, par intervalles, le collier de misère, cesser d'être citoyen, subir en silence les dures paroles d'un supérieur arrogant, pour qui discipline est synonyme d'esclavage. Il est clair que, dans la pensée *conservatrice*, cette prolongation indéfinie du joug militaire a eu pour but principal, de serrer le frein en ne lâchant jamais la bride.

On va crier à tue-tête que la suppression de l'armée active laisserait la France à la merci d'une invasion étrangère. Déclamation de mauvaise foi. C'est le gouvernement lui-même qui a porté le premier coup à l'armée permanente, et prononcé implicitement son arrêt par la création de la réserve, puis de l'armée territoriale. Il le fallait bien du reste. En présence des innovations prussiennes, comment ne pas reconnaître, désormais, l'insuffisance de l'armée ordinaire, et, d'un autre côté, comment l'élever jusqu'à ce chiffre de deux ou trois millions d'hommes, devenu indispensable ? On a d'abord imaginé la réserve, comme sup-

plément des forces sur pied. Ce n'était pas assez, on a dû en venir bientôt à l'armée territoriale, et voilà en France trois armées distinctes, dissemblables d'organisation et de fonctionnement, une machine hétéroclite et baroque, s'il en fût jamais.

Avec beaucoup de bonne volonté et de travail, il serait peut-être assez facile de fondre ensemble la réserve et la territoriale, qui ont une base commune : la résidence dans les foyers. Il est vraisemblable qu'on en viendra là. Resteraient alors deux organisations différentes : l'armée active, et une armée formée de la réserve et de la territoriale réunies. Entre ces deux existences-là, par exemple, le fusionnement serait impossible, on s'en convaincra, si on le tente, et cependant malheur au pays, si cette dualité absurde était maintenue ! Une guerre ne serait pas abordable.

L'obligation où s'est vu le pouvoir, malgré ses antipathies, de recourir aux deux auxiliaires, la réserve et la territoriale, atteste suffisamment cette impérieuse exigence de l'avenir : une armée de plusieurs millions de soldats. Pourrait-on lui conserver sa forme actuelle ? Non, à coup sûr. Mais le gouvernement ne recherche pas du tout l'homogénéité pour cette force colossale, qui n'est pas viable à moins cependant. Il s'en tient de parti pris à la parodie burlesque de la trinité : une armée en trois armées qui ne font cependant qu'une armée. Seulement l'égalité absolue des trois personnes n'est pas admise comme dans la théogonie chrétienne. La triplicité militaire est bâtie sur le patron de la famille féodale : le grand frère, le frère

ainé, dans toute la splendeur de ses prérogatives, majorat, suprématie, etc., et les petits frères, les Cendrillons de la famille, pauvres cadets, ayant à peine la légitime, souffre-douleurs et humbles satellites, gravitant autour de l'astre souverain.

Que produiraient devant l'ennemi ces disparates, ce mélange constant de privilégiés et de subalternes, mus par des ressorts si divers, alors que, dès aujourd'hui, en pleine paix, il en coûte tant d'argent et d'embarras pour faire concourir ces éléments hybrides à un but quelconque, par exemple, la mobilisation simultanée des troupes actives et sédentaires? Qu'on joigne maintenant à ces discordances morales les complications anarchiques des trois armées, l'une sans cesse en armes, absorbant tous les soins, toute la sollicitude de l'Etat, les deux autres désarmées, disséminées dans leurs pénates, et aussi dédaigneuses que dédaignées du gouvernement.

Triste perspective que celle d'une guerre à soutenir avec une armée et un gouvernement en défiance réciproque, une organisation militaire incohérente, des troupes hétérogènes, des chefs plus que suspects de haine contre la République, doublures des Bourmont, des Marmont, des Bazaine, tout prêts pour la trahison qui, d'avance, transsude sans pudeur de leurs actes, de leurs paroles, de toute leur attitude! La grande Révolution de 92 n'a pu vaincre l'étranger et sauver la patrie que grâce à l'expulsion préalable des traitres états-majors, et au renversement préliminaire du

gouvernement conservateur, mi-partie monarchien et modérantiste, comme aujourd'hui.

Hélas ! qui ne sent pas notre lugubre situation ? Nous sommes à la merci de Bismarck, parce que nous n'avons pas d'armée ; nous n'avons pas d'armée, parce que nous n'avons pas de République, et nous n'avons pas de République. parce que les républicains sont, ou proscrits, ou traqués, poursuivis, condamnés, par la tourbe des fonctionnaires, tous monarchiens ou opportunistes comme en 91. Lafayette était un opportuniste, Dumouriez, un opportuniste, c'est-à-dire des monarchiens avec un masque de patriote. Le moment est venu où Dumouriez et Lafayette ont passé à l'ennemi. Leurs soldats ne les ont pas suivis ; ils étaient patriotes, eux. Ils ont arrêté ou tenté d'arrêter leurs généraux traîtres. Les soldats ne trahissent pas, ils sont trahis. Mais la discipline les retient. S'ils ne se sentent pas appuyés, la force morale leur fait défaut, et par la seule nécessité d'obéir aux chefs, ils deviennent eux-mêmes, avec désespoir, les instruments de la trahison, doublement infortunés, car c'est leur propre cause qui périt ainsi par leurs mains.

Encore une fois, nous n'avons pas d'armée, et elle coûte cher au pauvre peuple, l'armée qu'il n'a pas, ou qu'il a contre lui, peut-être. Oui, elle coûte cher cette tricéphale et trifide armée : quatre milliards en quatre ans, trois cent millions, rien que pour construire les casernes nouvelles destinées aux régiments et à leurs dépôts, en vue de la mobilisation de la réserve et de la territoriale. 300 millions, et ce n'est pas fini. La

bâtisse des casernes continue. Le Parlement n'y regarde pas de près, à jeter l'argent par les fenêtres dans une entreprise n'ayant qu'un but sérieux : conserver au gouvernement une armée, toute contre l'intérieur. De l'extérieur ils n'ont cure, sinon pour la parade.

Il n'est qu'un moyen de couper court à ces gaspillages et d'empêcher le morcellement des forces nationales : envoyer l'armée active rejoindre dans leurs foyers, qui sont aussi les siens, la réserve et la territoriale. Cette mesure change l'absurde trinité en une seule et grande masse, qu'il s'agit dès lors d'organiser sur le pied de l'unité absolue.

Toutes les forces de la science sont mises en œuvre par des capacités d'élite pour la création d'une armée unique et sédentaire, comprenant tous les Français valides de dix-huit à quarante-trois ans. C'est une armée homogène, pure de rivalités d'avancement et de jalousies, toujours prête sous la main et rapidement mobilisable, faisceau tenace de parents, d'amis, de voisins, de camarades, disciplinés par la réciprocité de la défense et la conscience de la responsabilité.

Dès aujourd'hui, elle pourrait mettre en ligne des quantités considérables de soldats instruits et exercés par le passage sous le drapeau. Plus tard elle recruterait de nouveaux contingents, instruits aussi par l'éducation militaire du foyer paternel, au moins égale techniquement à celle de la caserne, supérieure sous le rapport moral, par le sentiment de la solidarité et la discipline du dévouement, substituée à celle de la peur.

Le sens commun dit avec les Romains : C'est enfant, dans le giron paternel, qu'on doit s'instruire à la défense de la patrie. Homme, on la défendra, s'il y a lieu. L'apprentissage à l'adolescence, l'exécution aux adultes. Intervertir les rôles à plaisir, jeter aux vents ces vives années de l'enfance qui ont soif et facilité d'apprendre ; puis, quand l'adulte est prêt pour les fonctions viriles qui l'appellent d'une voix impérieuse, se saisir de sa personne et l'enfermer dans une caserne, en le condamnant à une besogne indéfinie d'écolier, c'est, en vérité, de la démence aiguë.

Assez de la conscription ! Elle stérilise l'âge de la vigueur, en l'enlevant au mariage et au travail. Justice doit être faite d'une institution aussi absurde qu'oppressive. La caserne cessera d'être une prison infligée à la jeunesse, sous prétexte d'égalité et de défense nationale. Y reste qui s'y plaît, ou du moins ne s'y déplaît pas.

Ce ne sera que le petit nombre, et la patrie a besoin de défenseurs. Elle en trouvera des millions dans l'armée nationale sédentaire, formée d'hommes expérimentés, et non plus de recrues ignorantes. Le jeune soldat de dix-huit ans, en prenant place sous le drapeau, ne sera point un conscrit à déniaiser, mais un vétéran à chevrons. Dix ans d'études, faites à l'âge où la nature accorde au jeune cerveau deux fois la puissance d'assimilation de l'adulte, tel sera son apport au régiment.

Traitera-t-on ces idées d'utopies ? Elles ne sont point des innovations, mais un simple retour au sys-

tôme qui a fait la grandeur des Républiques célèbres de l'antiquité. Ce système fonctionne aujourd'hui en Suisse, un peu affaibli et indolent, il est vrai. La Suisse compte trop sur le respect de sa neutralité. La France n'est pas tenue aux mêmes illusions.

Rien de plus aisé que la mise en pratique. L'enseignement de la guerre fait partie essentielle de l'instruction publique. Dès l'âge de huit ans, il est donné à tous les degrés, dans les écoles primaires, les collèges, les lycées. Point d'inquiétude sur la discipline. On n'ira pas la chercher dans l'arsenal du maréchal Niel. Celle-là est un traquenard. Bien fou qui s'y fie. S'imaginer que les soldats seront toujours plus intimidés par derrière que par devant ! Quelle idée saugrenue ! D'où viennent donc les déroutes des armées disciplinées par la salle de police et les conseils de guerre ? On en a vu de ces déroutes. il me semble.

Où s'évanouit la discipline de la peur, resplendit la discipline du dévouement, la seule vraie, la seule à l'épreuve des grands périls, cette discipline qui naît du sentiment de la solidarité, des liens de l'habitude, de la conformité des opinions entre enfants du même pays. La confiance mutuelle, le point d'honneur, l'émulation, la conscience, toutes les qualités humaines, et même certains défauts, l'orgueil, la vanité, en forment les bases solides.

Plus d'un militaire routinier est convenu que, dans la dernière guerre, l'appel aux mobiles, fait au nom de leurs compagnons, ne trouvait ni les oreilles .

sourdes, ni les jambes fuyardes. Ajoutez qu'instruction et discipline sont sœurs jumelles. Des troupes très instruites sont toujours des troupes disciplinées.

Les enfants apprennent vite et bien, quand l'étude les amuse et les intéresse, et ils n'oublient pas. Les manœuvres, le maniement des armes seront pour eux des fêtes. C'est souvent un ennui pour les adultes. Dès leur quinzième année, les adolescents seront sans rivaux dans les diverses armes, infanterie, cavalerie, génie. Tous sauront obéir et commander. La discipline se maintiendra par une opinion publique, plus puissante que la contrainte.

Sous aucun prétexte, ni avant, ni après leur incorporation dans l'armée sédentaire les jeunes gens ne pourront être appelés hors de leur canton par l'autorité. Ils ne quitteront en armes leur commune que pour marcher à l'ennemi, ils n'iront jamais perdre leur temps aux parades intitulées grandes manœuvres. Rien ne ressemble moins à un combat que le simulacre d'un combat. L'école de peloton, de bataillon et de ligne suffisent pour l'instruction des troupes et peuvent avoir lieu dans les limites du canton. Quant aux études tactiques et stratégiques, elles doivent se faire individuellement ou par groupes excursionnistes, sur le terrain des batailles passées, avec une bonne carte topographique, et le récit officiel en main. Elles relèvent de l'enseignement supérieur.

L'armée nationale sédentaire sera organisée, instruite, exercée sur place, dans ses diverses subdivi-

sions. La science militaire du meilleur aloi devra présider à ces travaux. L'armée aura un puissant matériel. La constitution, ainsi que l'éducation des états-majors, sera une des plus importantes affaires de l'Etat.

Cette grande armée sera une force purement défensive, sans menace ni danger pour la paix de l'Europe. Tout au contraire, la substitution de troupes immobiles dans leurs foyers, à l'armée active permanente, deviendra un double gage de tranquillité. La France ne pourra être ni assaillante, ni assaillie. Le gouvernement le moins scrupuleux, le gouvernement de Napoléon III lui-même, si effronté manipulateur de fraudes électorales, n'aurait pas le pouvoir, pas même la velléité d'escamoter une guerre au fond de l'urne. On peut tout escamoter en France, excepté cela. L'article qui remet à la décision directe du suffrage universel la question des batailles, assure le repos de l'avenir. Jamais le pays ne s'engagera dans une querelle injuste. Aucune des trois guerres offensives de Napoléon III n'aurait pu sortir du scrutin.

Ajoutons qu'il serait impossible d'imaginer une meilleure garantie de paix perpétuelle, que l'attribution du droit de paix et de guerre au vote de toutes les nations européennes, sans excepter même l'Allemagne. La guerre n'est jamais l'œuvre des classes laborieuses, qui la paient de leurs larmes et de leur sang, mais le crime des monarchies et des autocraties, en un mot le passe-temps des oisifs qui s'amuse de ce jeu homicide où ils ne pontent qu'avec la vie d'autrui.

La République s'interdit toute agression étrangère en réduisant ses troupes permanentes à un chiffre insignifiant de volontaires défendant les colonies. Mais elle serait absurde si elle ne demeurait sur ses gardes, prête à repousser d'injustes et soudaines irruptions. L'armée sédentaire n'a pas d'autre objectif. Ah ! si l'ennemi attaque en traître, sans prévenir, nul besoin de consulter le suffrage universel. Tout est prévu pour cette éventualité. Au premier coup de tambour, l'armée s'ébranle dans ses foyers, se concentre sur tous les points désignés d'avance et entre rapidement en ligne. Mais on y regardera à deux fois avant de se jeter sur un pays qui peut répondre avec des millions d'hommes.

Gardons précieusement ces forces en sûreté et en santé dans le giron de la famille. Quel crime de les décimer par l'oisiveté meurtrière et corruptrice des casernes ! il est temps d'arrêter enfin cette œuvre de mort qui lève sur chaque foyer un tribut de victimes, offert en holocauste à la domination d'une caste.

Les Révolutions, depuis soixante ans, n'ont fait que des promesses mensongères, toujours éludées et démenties le lendemain. On avait promis la suppression des marchands d'hommes. Le gouvernement de Napoléon III les a supprimés, en effet, mais pour faire lui-même leur commerce. La Révolution du Quatre-Septembre 1870 s'engageait à rendre le service obligatoire pour tous, sans exception. Avec une bonne somme aujourd'hui, on est quitte, après un an de service

pour rire. On appelle cette escobarderie le volontariat d'un an. Arrière!

S'il est au monde une évidence, c'est bien celle qui condamne les armées permanentes. La morale, la justice, la liberté, l'économie, le bon sens, leur crient d'une seule voix : « Anathème ! Comment l'arrêt n'est-il pas prononcé depuis longtemps ? ah ! les vieilles erreurs sont bien dures à déraciner ! Quand un principe mauvais s'est logé dans la cervelle des hommes, il y suscite d'étranges bouleversements, et les meilleures intentions en peuvent tirer d'effrayantes conséquences. Ainsi, au lieu de délivrer les prisonniers enfermés dans cette géhenne qui a nom : armée permanente, d'excellents esprits, au nom de la justice et de l'égalité, y rêvent une incarcération générale, de par le service militaire obligatoire pour tous, sans exception.

Vertige inouï ! quoi ! livrer à la merci du pouvoir et des états-majors la jeunesse entière ! Ne sait-on pas qu'un gouvernement pervers possède mille moyens de faire périr à volonté les soldats sous le drapeau ? Supposez le gouvernement entre les mains des jésuites. C'était la situation du nôtre avant le 30 janvier 1879. Par leur police de soixante mille prêtres et de cent mille congréganistes des deux sexes, les jésuites peuvent connaître et connaissent, en effet, les opinions de toutes les familles de la France. Rien de plus facile pour eux, dès lors, que l'extermination silencieuse de tous les jeunes gens lettrés qui ne proviendraient pas de leurs écoles, et surtout des ouvriers intelligents et instruits, dont le nombre s'accroît sans cesse.

Ce sont là des coups comme ils aiment à les frapper. Lisez l'histoire. Leur politique n'a jamais reculé, ne reculera jamais devant les crimes les plus épouvantables, quand ces crimes leur sont utiles !

Non ! non ! point de service obligatoire pour tous ! c'est une idée désastreuse. Plus même de conscription du tout, au contraire ! On avait juré que cet impôt du sang atteindrait désormais tout le monde, que personne n'en serait exempt. Jurons, nous, qu'il n'atteindra désormais personne, que tout le monde en sera délivré. L'égalité dans la liberté, et non l'égalité dans la servitude ! Triste revendication celle-là ! on s'y tenait hier, repoussons-la tous aujourd'hui. Elle porte dans ses flancs l'assassinat secret et la guerre fratricide. Malheur à une nation dont l'armée a pour officiers les élèves des jésuites !

Encore une fois, plus d'armée permanente ! que ce cri de salut retentisse au-dessus de toutes les clameurs qui chercheraient à l'étouffer ! C'est le cri de tous les cœurs généreux ! C'est le cri des mères qui ne peuvent racheter ni la liberté, ni le sang de leurs fils. C'est le cri de la civilisation. L'heure est venue de la conquête par excellence, la conquête de sa personnalité. La dignité, la fortune, la vie même des citoyens dépendent de cette prise de possession de soi-même. Aujourd'hui les Français ne s'appartiennent pas. Car, trois années durant, ils subissent l'esclavage le plus minutieusement tyrannique qui soit connu dans l'histoire, et les trois ans ont maintenant des appendices prolongés.

Briser cette chaîne, est la mission sacrée des électeurs. Ils ne doivent accorder leurs suffrages aux candidats législatifs que sur l'engagement solennel de réclamer avec énergie la suppression immédiate de la conscription, ainsi que de l'armée permanente, et leur remplacement par une armée nationale sédentaire.

PROJET DE LOI

SUPPRIMANT

la Conscription et l'Armée permanente

Article premier. — La conscription est supprimée et ne pourra être rétablie sous aucun nom, sous aucune forme, sous aucun prétexte.

L'armée active permanente est également supprimée et rentre dans ses foyers.

Art. 2. — Il sera formé des régiments d'engagés volontaires pour l'infanterie de marine et le service des colonies. L'engagement sera de trois ans et renouvelable. Les indigènes seront admissibles dans ce corps.

Art. 3. — Les officiers en seront pris dans l'armée licenciée.

Art. 4. — Les sous-officiers et soldats présentement sous le drapeau peuvent, s'ils le désirent, entrer dans ces corps par un engagement volontaire de deux ans.

ENSEIGNEMENT MILITAIRE DE LA JEUNESSE

Article premier. — L'enseignement militaire se donne dans les écoles primaires, les collèges, les lycées, les écoles professionnelles, et au

foyer paternel, à tous les enfants, depuis l'âge de huit ans jusqu'à dix-huit.

Art. 2. — Tous les enfants du pays sont organisés comme les corps militaires de l'armée, par subdivisions proportionnelles à leur nombre, et exercés à la course, à la nage, aux jeux gymnastiques, au maniement des armes blanches et des armes à feu, à la manœuvre du canon, aux évolutions de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie, aux travaux du génie et des pontons, partout où ces derniers travaux sont possibles.

Une loi spéciale règlera tous les détails de ces enseignements.

Art. 3. — A l'âge de dix-huit ans, les jeunes gens entrent dans l'armée nationale sédentaire et en font dès lors partie intégrante.

ARMÉE NATIONALE SÉDENTAIRE

Article premier. — L'armée nationale sédentaire comprend tous les citoyens valides, de dix-huit à quarante-trois ans.

Art. 2. — Ses cadres seront formés provisoirement d'officiers et de sous-officiers choisis dans l'ancienne armée active. Ils devront être recrutés plus tard d'après les règles fixées par une loi.

Art. 3. — L'armée nationale sédentaire ne quitte jamais ses foyers. Les exercices ont lieu

dans les communes respectives des soldats, ou dans les limites du canton, Il est interdit à l'autorité de les appeler et de les employer hors de ces limites, si ce n'est dans le cas prévu par l'article 6.

Art. 4. — L'armée nationale ne peut être appelée sous les armes et mise en mouvement qu'en vertu d'une déclaration de guerre faite directement par le suffrage universel.

Art. 5. — Néanmoins, si des ennemis étrangers envahissaient à l'improviste le territoire de la République, l'armée se rassemblerait aussitôt, par les soins du gouvernement, sur les points désignés d'avance, afin de repousser les envahisseurs. Dans ce cas, l'intervention du suffrage universel n'est pas nécessaire.

Art. 6. — Dans le cas d'une insurrection intérieure, le gouvernement ne peut faire intervenir pour la réprimer que des troupes provenant des départements limitrophes de celui où sévit l'insurrection.

Art. 7. — Tous les détails concernant l'organisation et la direction de l'armée nationale sédentaire seront réglés par une loi, d'après les données de la science.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and mostly illegible due to fading and bleed-through.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and mostly illegible due to fading and bleed-through.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and mostly illegible due to fading and bleed-through.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and mostly illegible due to fading and bleed-through.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and mostly illegible due to fading and bleed-through.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and mostly illegible due to fading and bleed-through.



10 c. JOURNAL QUOTIDIEN 10 c.

Ni Dieu Ni Maître

RÉDACTEUR EN CHEF :

AUGUSTE BLANQUI

COLLABORATEURS : D. BENOIT ; L. BOIRON ;
A. BREUILLÉ ; Frédéric COURNET ; E. Eudes ;
G. FELTESSE ; H. FRANCARD ; E. GOIS ; E. GRAN-
GER ; L. LEDRUX ; E. MARGUERITES ; Constant
MARTIN ; O. MARTINET ; A. MICHEL ; MONTARON ;
J. POISSON ; E. RYSTO ; Andreas SCHEU ; P.
TKATCHEFF ; ED. VAILLANT.

Bureaux :

PASSAGE DE L'OPÉRA (GALERIE DE L'HORLOGE)

Abonnements :

Trois mois, 10 fr. Six mois, 20 fr. Un an, 40 fr.

Paris. — Imp. du Passage de l'Opéra, 19-33, S. Richard, D'